

« Le risque demeure »

PRÉVENTION Avoir conscience de sa vulnérabilité face à la nature, savoir quoi faire en cas d'alerte météo, ce qui constitue la culture du risque. Le géographe Paul Heymes en a fait sa spécialité

« **A** l'égard de la nature, il faut garder une forme d'humilité. Malgré les digues et ouvrages de défense que l'on érige, il vaut mieux prévoir le pire car, au-delà des modélisations, on peut être surpris. Le risque zéro n'existe pas ! » Voici ce dont est convaincu Paul Heymes, géographe formé à l'université de La Rochelle où il s'est spécialisé sur les risques de submersion et d'érosion côtière. Associé au développeur Amaury Fischer, il a créé l'entreprise et la plateforme web Numerisk, à la fois outil de sensibilisation et de soutien aux collectivités pour faire vivre leurs plans de gestion des risques.

Les communes ont, en effet, en charge la rédaction de Plans communaux de sauvegarde, les PCS, documents décrivant par le menu la façon dont elles s'organisent avant et pendant une tempête entraînant une submersion côtière (d'autres PCS existent dans d'autres régions sur d'autres risques naturels). Les mairies doivent d'abord recenser les enjeux, les sites exposés plus leurs moyens matériels, l'organisation des alertes, comment prévenir les habitants, équiper des salles de secours, etc.

Culture du risque

Figure aussi dans ces documents, et plus largement dans

les Plans de prévention des risques naturels établis par l'État, le fait de développer la culture du risque. « Cette culture, c'est en fait une prise de conscience. Elle signifie qu'on garde à l'esprit cette notion de risque. En montagne, il y a des avalanches tous les hivers, les habitants n'oublient pas alors qu'en zone littorale, les aléas sont moins fréquents et la côte attire sans cesse de nouveaux habitants, peu connaisseurs de la mer. Même chez ceux qui vivent là depuis plus longtemps, la culture du risque s'émousse au fil des ans », constate le géographe.

« Les habitants doivent apprendre à se tenir prêts en cas d'alerte »

Document d'information communales sur les risques majeurs).

Pour entretenir cette culture, les collectivités et pouvoirs publics doivent donc administrer des piqûres de rappel, réunions publiques, animations, simulations de catastrophes qui permettent de vérifier la validité des PCS. « Les habitants doivent apprendre à se tenir prêts en cas d'alerte, indique Paul Heymes. Prévoir un kit de survie avec de

l'eau, une couverture, ses papiers d'identité, être en mesure de quitter son domicile avec les choses indispensables et savoir où se rendre, quelles sont les salles



Paul Heymes, géographe, s'est associé au développeur Amaury Fischer pour créer l'entreprise et la plateforme web Numerisk. PHOTO A.M.

d'accueil les plus proches. » Ces informations sont normalement contenues dans les PCS des communes. La plateforme Numerisk que développe Paul Heymes tra-

vaille en particulier avec les plus petites d'entre-elles, qui ne disposent pas de services dédiés à la gestion des risques.

Agnès Marroncle